



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

LYCEE POLYVALENT E.LAMA-S.PREVOT

DOSSIER 1^{ère} INSCRIPTION 2021- 2022

NOM:

Prénom:

2ndes Professionnelles
Premières année CAP
ULIS

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

PIECES A FOURNIR

EXEAT	
DECISION D'AFFECTION	
BULLETINS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021	
PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE OU EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE DE L'ELEVE	
PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION	
ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE	
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	
PHOTOCOPIE ATTESTATION DE RECENSEMENT (pour les élèves de + de 16 ans)	
PHOTOCOPIE de la JDC ou JAPD (pour les élèves âgés de + de 18 ans)	
4 PHOTOS D'IDENTITE RECENTES (mettre le nom de l'élève au dos)	
COPIE DE DECISION DE JUSTICE en cas de placement ou d'adoption de l'élève DOCUMENT CTG FAMILLE HEBERGEANTE	

PIECES A RENDRE COMPLETEES

FICHE DE SYNTHESE	
FICHE D'URGENCE	
FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS	
CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET	
UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE	
DEMANDE POUR UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL SI OUVERTURE	

FICHE SYNTHÈSE

Année scolaire : 2021-2022

IDENTITE DE L'ELEVE

INE:

Nom de famille :
 Nom d'usage : Sexe : F M
 Prénoms :
 Né(e) le : / / A :
 Pays de naissance : Nationalité :



COORDONNEES DE L'ELEVE

L'élève habite chez :
 Possède sa propre adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 ☎ domicile : ☎ travail :
 ☎ mobile :

SCOLARITES

Date d'entrée dans l'établissement :

Type d'inscription : Statut de l'élève :

Année scolaire / Régime	MEF / Options	Division	Date début	Date fin	Etablissement / DPP	Commune

Régime : Circuit de transport : Élève boursier :

Restauration : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Déjeuner							
Dîner							



REPRESENTANT LEGALPaie les frais scolaires : A contacter en priorité : Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : Communique son adresse aux associations de parents d'élèves :  domicile :  travail : mobile : Accepte de recevoir des SMS : **REPRESENTANT LEGAL**Paie les frais scolaires : A contacter en priorité : Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : Communique son adresse aux associations de parents d'élèves :  domicile :  travail : mobile : Accepte de recevoir des SMS : **PERSONNE EN CHARGE**Paie les frais scolaires : A contacter en priorité : Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail : mobile : Accepte de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE A CONTACTER**Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail : mobile : Accepte de recevoir des SMS :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmond LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

FICHE D'URGENCE

Année Scolaire : 2021-2022

Nom de l'élève : Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de Sécurité Sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

N° de téléphone du domicile : N° de Portable :

N° du travail du père : Poste :

N° du travail de la mère : Poste :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

❖ *Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre) :*

.....
.....
.....

❖ *Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez renseigner la fiche médicale confidentielle jointe et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière scolaire.*

❖ *En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté (par le médecin régulateur du SAMU) et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.*

VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION AU LYCÉE

Les élèves sont priés de joindre les photocopies des certificats de vaccinations suivantes ou le bon de vaccination :

❖ Vaccin antitétanique (D.T.P ou D.T.C.P) date du dernier rappel :/...../.....

❖ Vaccin contre la fièvre jaune date :/...../.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

Signature du représentant légal:

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(à remettre au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire)

!\ Fiche à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

Maladie dont souffre votre enfant :

.....
.....

Traitement :

.....
.....

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

.....
.....

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le Médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, conformément à la circulaire du 10 février 2021 (BO du 4 mars 2021) concernant l'école inclusive.

Je certifie exactes les informations portées ci-dessus.

A le

Signature des parents ou du représentant légal :

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(à remettre au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire)

NOM DE L'ELEVE : PRENOM : CLASSE

☒ Personnes à prévenir :

NOM:

NUMERO DE TELEPHONE :

☒ Nom et n° de téléphone du médecin traitant

☒ **Vision:** Lunettes : oui non Lentilles : oui non ☒ **Audition :** Bonne Mauvaise

☒ **Quelles maladies votre enfant at-il eues ?**

<p>Votre enfant est-il diabétique ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>	<p>Votre enfant est-il épileptique ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Votre enfant est-il asthmatique ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>	<p>Votre enfant est-il drépanocytaire ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Votre enfant suit-il un traitement ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui lequel ?</p>	<p>Votre enfant a-t-il subi des interventions chirurgicales ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui lesquelles ?</p>
<p>Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui lequel ? Pourquoi ?</p>	<p>Votre enfant est-il allergique ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui lesquelles ?</p>

BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

☒ **Votre enfant a-t-il bénéficié l'an dernier d'un :** PAP PAI PPS PPRE PRE

☒ **Votre enfant a-t-il un suivi extérieur :** (MDPH, CMPA, Psychologue, Orthophonie, MDA,.....)
oui non Si oui, précisez :

☒ **Votre enfant a-t-il une notification MDPH :** oui non

☒ **Votre enfant a-t-il bénéficié de l'accompagnement d'un AESH ?** oui non

Je certifie exactes les informations portées ci-dessus.

A

le

Signature des parents ou du représentant légal :



Certificat de vaccination à jour

Je soussigné(e), Docteur/Infirmière*

Certifie que :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Affecté en (compléter la filière) :

Est à jour de ses vaccinations obligatoires,

Filière AQE - HPS - PEUCR - APH	Filière OL - PCEPC - GPPE - LOG
<input type="checkbox"/> DTCP <input type="checkbox"/> ROR <input type="checkbox"/> FIEVRE JAUNE <input type="checkbox"/> HEPATITE B <input type="checkbox"/> BCG	<input type="checkbox"/> DTCP <input type="checkbox"/> FIEVRE JAUNE

Certificat établi à la demande de l'intéressé et remis en mains propres pour faire valoir ce que de droit.

Fait le..... A

Signature et cachet du Médecin ou de l'infirmier(e)



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA DANS LE LYCEE 2021 – 2022

ENTRE :

Le Lycée Polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT

Représenté par Mme MARTIN Provisseure

ci-après dénommé « l'Établissement »

D'UNE PART

ET

L'élève et toute personne susceptible d'utiliser l'Internet, les réseaux ou les services multimédias proposés dans l'établissement, ci-après dénommé " l'Utilisateur

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La fourniture de services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Éducation Nationale.

Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif.

*La présente Charte définit les conditions générales d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement, pour **sensibiliser** et **responsabiliser** l'Utilisateur. Elle précise les **droits et obligations** que le l'Établissement et l'Utilisateur s'engagent à respecter, et notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation du Service.*

IL EST TOUT D'ABORD RAPPELE LA NECESSITE DE RESPECTER LA LOI

1 – RESPECT DE LA LEGISLATION

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation.

INTERNET N'EST PAS UNE ZONE DE NON-DROIT

Sont ainsi notamment (mais pas exclusivement) **interdits** et pénalement **sanctionnés** :

- **le non-respect des droits de la personne** : l'atteinte à la vie privée d'autrui ; la diffamation et l'injure...
- **le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques** ; la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ; l'incitation à la consommation de substances interdites ; la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale ou à la violence ; l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité...
- **le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique** : la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple, extrait musical ou littéraire, photographie...) en violation des droits de l'auteur ou de toute autre personne titulaire de ces droits ; les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit (sauf copie de sauvegarde) ; la contrefaçon.

IL EST ENSUITE CONVENU CE QUI SUIV

2 – Description du Service proposé

Le serveur du réseau de l'Établissement offre :

- un compte personnel à tous les professeurs et élèves du lycée qui se connectent par code et mot de passe,
- une zone limitée du disque dur du serveur pour le stockage des travaux personnels .

3 – Droits de l'Utilisateur

L'Établissement fait bénéficier les élèves et tout autre utilisateur du Service proposé **après acceptation de la Charte**. Pour les mineurs, la signature de la charte est subordonnée à l'accord des parents ou du représentant légal.

Cet accès est soumis à une identification préalable de l'utilisateur. Un compte d'accès lui est délivré, son identifiant et son mot de passe sont strictement **personnels et confidentiels** et il est responsable de leur conservation.

Ce droit d'accès est **temporaire**, et est supprimé dès que l'élève n'est plus inscrit ou dans le cas des sanctions prévues à l'article 6.

4 – Engagements de l'Établissement

- L'Établissement fait bénéficier **tous les élèves inscrits** d'un accès aux ressources et services multimédias qu'il propose. Il s'engage également à **préparer les élèves**, les conseiller et les assister dans leur utilisation de l'internet et des réseaux numériques.

- L'Établissement s'oblige à **respecter en tous points la loi** et à en faire cesser toute violation sur ordre de l'autorité publique. Il s'engage à informer promptement celle-ci des activités illicites qu'il pourrait constater dans l'utilisation de ses services. Il s'engage à détenir et à conserver, pendant un temps limité et uniquement pour pouvoir les communiquer aux autorités judiciaires, les données permettant d'identifier tout utilisateur du Service, et à lui garantir un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

- L'Établissement s'efforce de **maintenir le Service accessible** en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'Utilisateur. L'Établissement tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions.

- L'Établissement n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la **messagerie électronique**. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.

- **Contrôles**. L'Établissement se réserve le droit de **contrôler toute page Web hébergée** sur ses serveurs pour s'assurer du respect de la Charte, et de suspendre l'hébergement des pages en cas d'infraction et notamment si l'Utilisateur a diffusé sur ses pages un contenu manifestement illicite.. L'Établissement se réserve la possibilité de **contrôler les sites visités par les élèves** pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des Services reste conforme aux objectifs rappelés dans le Préambule.. Il peut également, **pour des raisons techniques**, analyser et contrôler l'utilisation des Services. Il se réserve, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.

5 – Engagements de l'Utilisateur

- L'Utilisateur s'engage à **n'utiliser le Service**, et notamment les listes d'adresses, **que pour un objectif pédagogique et éducatif**. Il accepte un contrôle a posteriori de l'utilisation de sa messagerie, qui ne pourra porter que sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes) sans qu'il y ait aucun contrôle sur le contenu des messages échangés.

- L'Utilisateur s'engage à **respecter la législation** en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique). Il s'interdit à l'occasion du Service proposé par l'établissement de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce.

- L'Utilisateur s'engage à **ne pas perturber volontairement le fonctionnement du Service**, et notamment à :

- o ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ;
- o ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources ;
- o ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres) ;
- o ne pas modifier sans autorisation la configuration des machines.

Il s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels.

Il accepte que l'Établissement dispose des informations nécessaires pour faire fonctionner le réseau et prenne toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses Services, y compris en stopper l'accès en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif pédagogique et éducatif.

LE NON-RESPECT DU CONTENU DE CETTE CHARTE ENTRAÎNERA DES SANCTIONS

6 – Sanctions

La Charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux Services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

« Lu et approuvé » le

Signature du responsable légal



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

Droit à l'image
Demande d'autorisation à des fins
pédagogiques et éducatives

Année scolaire 2021/2022

Je soussigné : (Nom Prénom Adresse)

Qualité : (Père, Mère, autre responsable à préciser)

Autorise le personnel du lycée LAMA PREVOT dans le cadre des activités pédagogiques à :

- Photographe
- Filmer

L'enfant dont je suis le responsable légal scolarisé en classe de :

Autorise expressément la diffusion de son image et son éventuelle conservation sur un support numérique pour les besoins suivants :

- Publication dans le journal scolaire de l'école
- Présentation d'une activité pédagogique ou péri-scolaire
- Exposition au sein ou en dehors du lycée
- Publication sur le site du lycée ou d'une autre institution de l'éducation nationale

Toute autre utilisation devra faire de ma part d'une autorisation expresse.

Cette autorisation ne vaut que pour l'année scolaire 2020/2021

N.B :

- La photographie ou vidéo ne sera ni communiquée, ni vendue, ni utilisée à d'autre fin que celles mentionnées ci-dessus.
- La publication ou la diffusion de l'image assortie ou non de commentaires ne pourront en aucun cas porter atteinte à la dignité de l'élève, sa vie privée ou sa réputation.
- Conformément à la loi, le libre accès aux données photographique de votre enfant est garanti et vous pouvez, à tout moment en vérifier l'usage et en demander le retrait.

Date :

Signature :

**LA VISITE MEDICALE EST OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES
MINEURS DES FILIERES PROFESSIONNELLES.**
(Moins de 18 ans à la rentrée de septembre)

Cette visite faite par le médecin scolaire concerne les élèves mineurs des filières professionnelles travaillant sur des machines dangereuses.

En milieu professionnel, certains travaux sont considérés comme dangereux dans le code du travail, et donc interdits aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans.

En conséquence, avant toute affectation du jeune à ce type de travaux, il doit bénéficier :

- D'une formation à la sécurité
- D'une visite médicale par le médecin scolaire

Cette visite médicale permet d'apprécier si l'état de santé physique ou psychologique du jeune ne contre indique pas son affectation à tel ou tel type de travaux (exemple : scoliose et port de charges lourdes, allergie à des matériaux...)

En outre, un examen de la vue, de l'audition sera faite et une vérification des vaccinations.

Au décours de cette visite médicale, un avis d'aptitude au départ en stage est rendu à l'établissement et les représentants légaux du jeune sont informés.

Cet avis est renouvelé jusqu'aux 18 ans de l'élève.

Le... .. A

Signature des représentants légaux
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »